

## XVII<sup>e</sup> CONFÉRENCE DE LA CROIX-ROUGE

vingt ans, lorsqu'il indiquait que c'est dans cette voie que les hommes et femmes de bonne volonté doivent entrer pour secourir des frères malheureux « sans égards pour les échecs ni les déceptions », mais « conscients seulement de l'impérissable valeur de l'humanité ».

---

*DISCOURS PRONONCÉ PAR M. P. RUEGGER,  
PRÉSIDENT DU COMITÉ INTERNATIONAL  
DE LA CROIX-ROUGE, A LA SÉANCE PLÉNIÈRE  
DE CLÔTURE DE LA XVII<sup>e</sup> CONFÉRENCE  
INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE  
(30 AOÛT 1948)*

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Une coutume, désormais ancienne, veut que le porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge ait le privilège de s'adresser à vous dès la fin des débats d'une Conférence internationale de la Croix-Rouge.

Au nom de tous ceux qui ont pris part aux travaux de la Conférence, je voudrais, en premier lieu, être leur interprète auprès de la Famille royale de Suède pour Lui exprimer notre profonde gratitude. Nous sommes très reconnaissants à Sa Majesté le Roi Gustave et aux autres membres de la Famille royale du vif intérêt qu'ils ont bien voulu témoigner en tout temps aux travaux de la Croix-Rouge, ainsi que de l'hospitalité si généreuse et si bienveillante qui nous a été offerte dans le Royaume de Suède.

J'aimerais également adresser quelques paroles de reconnaissance au représentant du Gouvernement suédois. Je suis sûr d'exprimer les sentiments de tous ceux qui sont présents ici, en disant combien nous avons été sensibles à l'accueil chaleureux qui nous a été fait en Suède. Par toutes les mesures qu'il a prises, il a largement contribué à faire de cette Conférence un réel succès. Je vous prie, Monsieur le président du

## XVII<sup>e</sup> CONFÉRENCE DE LA CROIX-ROUGE

Conseil, de bien vouloir transmettre nos sentiments de reconnaissance aux autres membres de votre Gouvernement.

Je crois qu'il serait difficile de trouver une Société nationale de la Croix-Rouge qui pourrait rivaliser avec la Croix-Rouge suédoise dans l'organisation d'une semblable Conférence. Tout a été étudié avec une telle minutie jusque dans le moindre détail, pour notre travail et pour notre agrément, que notre reconnaissance sera durable.

Je suis persuadé que le déploiement multicolore des drapeaux nationaux, qui nous accueillent partout à Stockholm avec le drapeau de la Croix-Rouge, reflète les intentions amicales des autorités municipales, qui n'ont rien négligé pour rendre cette magnifique capitale plus belle encore.

En m'adressant au président de la Conférence, notre ami le comte Folke Bernadotte, je voudrais d'abord rendre hommage aux multiples collaborateurs bénévoles, en particulier aux dames suédoises, dont le concours nous a été si précieux.

Le Comité international de la Croix-Rouge, pour sa part, comme l'a fait la Ligue, a été heureux de mettre à la disposition de la Conférence et des commissions un certain nombre de ses collaborateurs expérimentés pour aider au Secrétariat général, dirigé avec tant de compétence par M. Beer.

Monsieur le président, je sais qu'il n'y a pas une personne parmi nous, aujourd'hui, qui n'ait admiré l'impartialité et la compétence avec lesquelles vous avez présidé cette Conférence. Vous avez été, en tout temps, accessible à tous et toujours prêt à chercher la solution des problèmes difficiles qui ont surgi ; mais, pour piloter notre navire dans les nombreuses passes périlleuses qui évoquaient parfois Charybde et Scylla, il fallut encore votre amabilité extrême et votre charme personnel.

Au début de la session qui va se terminer, nous pouvions exprimer l'espoir que les résolutions adoptées par la XVII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge à Stockholm resteraient gravées dans l'histoire de la Croix-Rouge. Aujourd'hui nous pouvons constater que ce désir est devenu une réalité.

La Conférence — fait essentiel — a témoigné de la volonté, non seulement des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, mais aussi des Gouvernements, de voir les Conventions — revisées

ou nouvelles — déployer rapidement leurs effets, après que la Conférence diplomatique, convoquée dans un très prochain avenir ainsi que nous en avons l'assurance, lui aura donné une forme définitive. Permettez-moi de dire que c'est une profonde satisfaction pour le Comité international de la Croix-Rouge, de voir qu'un labeur patient de trois années de préparation ait abouti à l'adoption de la très grande majorité des propositions qu'il a formulées lui-même à la suite des douloureuses expériences du temps de guerre.

Nous avons, d'autre part, réalisé une unanimité complète, au sein de cette Conférence, quant à la nécessité, plus urgente que jamais, de maintenir pur l'idéal de la Croix-Rouge qui se traduit, entre autres, par l'emploi de son emblème et de son signe et, tout en encourageant des coopérations nécessaires et indispensables, de tracer nettement les limites définissant l'action de la Croix-Rouge.

Enfin, sans toucher en rien aux statuts de la Croix-Rouge internationale et sans porter atteinte au droit d'initiative nécessaire, qui est à la base de nos statuts, nous avons prévu certaines réformes dans les méthodes de coopération des organisations internationales et des Sociétés nationales de la Croix-Rouge. A ce propos, j'ai l'agréable devoir de rendre un hommage bien mérité à la pensée constructive et au don d'expression lucide, qui caractérisent M. l'ambassadeur François-Poncet, vice-président de la Croix-Rouge française, dont le rapport a rallié les suffrages de la Sous-Commission d'abord, de la Commission générale et de l'Assemblée plénière ensuite. Je voudrais aussi rappeler que, dans ses travaux, la Sous-Commission a pu tabler sur les longues études faites préalablement par une commission spéciale. Pour sa part, le Comité international de la Croix-Rouge, fidèle aux traditions de son histoire déjà longue, est désireux de marquer, dans tous les domaines, en temps de paix comme dans les périodes de troubles qui caractérisent, hélas, encore les temps présents, son vif désir de poursuivre et de développer une coopération confiante et franche.

La volonté de la Conférence de voir la Croix-Rouge internationale se développer selon le principe essentiel de son universalité s'est manifestée, d'une manière tangible, en plus d'une

## *XVII<sup>e</sup> CONFÉRENCE DE LA CROIX-ROUGE*

occasion au cours de ces derniers jours. La neutralité et le caractère apolitique de la Croix-Rouge — deux autres principes fondamentaux de notre institution — ont guidé les travaux de la Conférence et les guideront, nous en avons le ferme espoir, aussi à l'avenir.

La révision des conventions et l'élaboration d'une convention pour la protection des civils nous a remis en face des horreurs de la guerre. Mais il est bien certain que ce que désire, de toutes ses forces, le monde de la Croix-Rouge, comme l'humanité entière, c'est le maintien d'une paix véritable. Personne ne saurait douter de cette profonde aspiration, à laquelle la résolution unanime de la Conférence touchant la Croix-Rouge et la Paix donne une expression si éloquente.

Je ne saurais conclure sans vous adresser un fervent appel : agissez lorsque nous serons de nouveau dispersés, selon les principes définis ici même et selon notre foi réaffirmée dans la Croix-Rouge.

---